ACTUALITES SOCIALES

MAI 2024

RESULTATS DU GROUPE COVEA

Un de nos directeurs disait : ***« Le métier d'assureur ne consiste pas à vendre de l'assurance mais à acheter du risque ».***

Le travail d'un assureur se résume à identifier les risques pour proposer des contrats d'assurance dont le prix lui permettra de faire face aux sinistres.

Sur la construction de notre résultat 2023, nous ne pouvons que lui donner raison.

Cette année encore, c'est grâce aux produits financiers que nous percevons notre intéressement et notre participation au maximum. L'assurance, notre coeur de métier, ne le permettant pas.

Cela étant, tout instrument financier conserve une part de risque, donc il faut noter que le résultat de ces placements peut être négatif à l'avenir.

Accepterions-nous de voir nos primes diminuer, alors que le résultat de l'assurance serait très bon et ceux des produits financiers mauvais ?

Pour la CFTC, la réponse est **NON**. Nos accords devant être remis à la négociation pour 2025, nous proposerons de nouveaux critères afin que nous ne soyons pas tributaires que des seuls placements financiers.

PLACEMENT DES PRIMES ET ABONDEMENTS

JUSQU'AU 14 MAI

JE PEUX CHOISIR

1

DE PERCEVOIR MES PRIMES

IMPOSABLE

JE RECOIS LA SOMME SUR MON COMPTE BANCAIRE FIN MAI. JE NE BENEFICIE PAS D'ABONDEMENT ET CETTE SOMME ENTRE DANS MON REVENU FISCAL

+

2

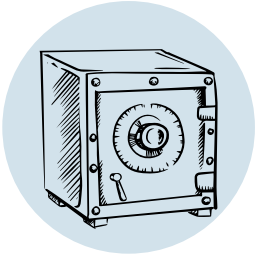

DE PLACER AU PEG

NON IMPOSABLE

LA SOMME EST BLOQUEE 5 ANS (HORS CAS SPECIFIQUES) ET NON IMPOSABLE. L'ENTREPRISE ME VERSE UN ABONDEMENT

+

3

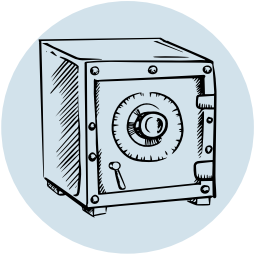

DE PLACER AU PERECOL

NON IMPOSABLE

LA SOMME EST BLOQUEE JUSQU'A LA RETRAITE (HORS CAS SPECIFIQUES) ET NON IMPOSABLE. L'ENTREPRISE ME VERSE UN ABONDEMENT

4

DE PLACER AU CET/CETR

IMPOSABLE

JE RECOIS LA SOMME SUR MON COMPTE BANCAIRE FIN MAI. JE NE BENEFICIE PAS D'ABONDEMENT ET CETTE SOMME ENTRE DANS MON REVENU FISCAL. JE FAIS UN CHEQUE A COVEA POUR ACHETER MES JOURS

	CONDITION	MONTANT
Abondement N°1 **PEG**	Placer 600€ au **PEG**	600 € brut
	Placer 2300€ d'intéressement et/ou de participation au **PEG**	1000€ brut
Abondement N°2 **PERECOL**	Placer 800€ au **PERECOL**	800€ brut
	Placer 1300€ d'intéressement et/ou de participation au **PERECOL**	1000€ brut
Abondement N°3* **PERECOL**	1 jour placé sur le **PERECOL**	100€ brut
	Placer 10 jours depuis votre CET OU CETR au **PERECOL**	1000€ brut

Net : déduire 9,7% de CSG, RDS

*Le 3ème abondement n'est pas nécessairement financé par vos congés !

Vous pouvez acheter des jours au CETR depuis votre salaire (versement libre Lifebox) puis les placer au PERECOL.

Le 3eme ABONDEMENT

Besoin d'aide, une question ?
Contactez-nous !
contact@cftc-covea-france.fr

cftc-covea-france.fr